



Expo "talents locaux" 2015



Règlement

- 1- La section **CREATIV'ARTS** du Foyer des jeunes de Saulny décline toute responsabilité en ce qui concerne les œuvres exposées (vol, détérioration...).
Chaque exposant est libre d'assurer lui-même ses œuvres s'il le souhaite.
- 2- Chaque tableau devra être muni au dos d'un système d'accroche pour grilles caddies ainsi qu'une étiquette portant les nom, prénom, adresse et n° de téléphone de l'artiste.
- 3- Les exposants sont libres de prévoir une liste de leurs œuvres avec le prix de celles-ci étant entendu qu'aucune transaction financière ne doit être faite dans l'enceinte de la salle polyvalente.
- 4- Les exposants s'engagent, autant que faire se peut, à être présents tout au long de l'exposition.
- 5- Les exposants ne pouvant être présents le 17 mai 2015 peuvent déposer leurs œuvres (prêtes à accrocher) le vendredi 15 mai de 9^h30 à 11^h30 ou le samedi 16 mai de 15^h00 à 17^h00 à la salle polyvalente et les reprendre le mardi 19 mai de 18^h30 à 20^h00.
- 6- La salle sera ouverte aux exposants le dimanche à partir de 10^h00.